

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique |
| Herausgeber: | Société fribourgeoise d'éducation |
| Band: | 73 (1944) |
| Heft: | 8 |
| Rubrik: | Un anniversaire à rappeler dans les écoles |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Renouvellement du brevet en 1944

Dessin-croquis

1. Les crustacés.
2. Le ramoneur et son outillage professionnel, la suie et son utilisation industrielle.
3. Les travaux des champs au printemps.
4. Les rongeurs.
5. Les fruits de chez nous.
6. Les fruits exotiques.
7. Les véhicules.
8. Les oiseaux.
9. Les arbres de chez nous
10. Les arbres exotiques.
11. Les jeux de chambre et de plein air.
12. Croquis d'objets affectant la forme du cercle.
 13. » » » demi-cercle.
 14. » » » de l'arc de cercle.
 15. » » » du triangle.
 16. » » » trapèze.
 17. » » » carré.
 18. » » » de l'ogive.
 19. » » » du fuseau.
 20. » » » de l'ovale, de l'ellipse et de l'œve.
 21. » » » polygonale.
 22. » » »

N. B. — Le Dépôt du matériel scolaire met en vente divers ouvrages traitant la technique du dessin-croquis.

Un anniversaire à rappeler dans les écoles

La Suisse fêtera, le 26 août prochain, le 500^e anniversaire de la bataille de St-Jacques sur la Birse. Les membres du corps enseignant sont invités à rappeler à leurs élèves, dans une pensée patriotique, la date et l'événement du 26 août 1444. Pour leur faciliter cette évocation, nous leur conseillons d'utiliser le texte ci-après. Si la date du 26 août coïncide avec les vacances, nous les prions d'anticiper au jour qui convient.

La bataille de Saint-Jacques sur la Birse, 26 août 1444

Le combat de St-Jacques sur la Birse, dont la Suisse célébrera, cet été, le 500^e anniversaire, fut pour les Confédérés une défaite si glorieuse qu'elle eut, à peu de chose près, les conséquences d'une victoire.

Cette bataille n'est qu'un épisode de l'ancienne guerre de Zurich, long conflit qui mit aux prises, durant plusieurs années, au sujet de l'héritage du comte de Toggenbourg, les Zurichois, d'une part, et les Schwyzois de l'autre. Dans l'appréte de la lutte, la ville de Zurich, qui était membre des Ligues suisses depuis 1351, avait oublié quelque peu ses devoirs envers les Confédérés : en 1442, elle avait conclu une alliance avec l'empereur d'Allemagne, Frédéric III. Ce Habsbourg, ennemi juré des Waldstätten, réussit, en 1444, à gagner à sa cause le roi de France, Charles VII, qui était en pleine guerre de Cent Ans, venait de conclure une trêve avec l'Angleterre. Il fut heureux de trouver une occupation pour les bandes indisciplinées de mercenaires qu'il avait à sa solde et qui s'appelaient les Armagnacs. Il les envoya contre les Confédérés, sous les ordres de son fils, le dauphin Louis.

Les Schwyzois étaient soutenus dans leur lutte contre Zurich par Uri, Unterwald, Lucerne, Zoug, Glaris, Berne, Soleure, Bâle et Appenzell. Fribourg, ville sujette des Habsbourg, était restée neutre dans le conflit ; elle n'avait envoyé de contingent ni à son souverain, Frédéric III, ni à ses alliés, les Bernois.

Les Armagnacs, au nombre de 20 000 environ, arrivèrent, le 21 août 1444, en vue de Bâle, où se tenait le grand Concile. Avertis de l'approche des ennemis, les détachements confédérés, qui assiégeaient Zurich et la Farnsbourg, se mirent en route pour Liestal, où ils arrivèrent le 25 août, dans la nuit. A la pointe du jour, les troupes suisses, dont l'effectif total n'atteignait que 1500 hommes, se dirigèrent vers Pratteln, où elles rencontrèrent l'avant-garde des Armagnacs.

Une première escarmouche tourna à l'avantage des Confédérés ; avec une folle bravoure, ils passèrent alors la Birse et attaquèrent le gros de l'armée française, fort de 16 000 hommes. Le combat dura quatre heures ; il fut d'une rare violence. Finalement, les Confédérés, cernés dans la léproserie de St-Jacques, furent anéantis par un ennemi qui leur était plus de dix fois supérieur en nombre. Les Suisses laissèrent 1300 morts sur le champ de bataille, les Armagnacs, 2000.

Les vainqueurs ne purent refuser leur admiration aux vaincus. « Jamais, dirent les Français, ils n'avaient vu ni trouvé aucunes gens de si grande défense. » Le dauphin n'exploita pas sa victoire. L'impression qu'il avait reçue de la bravoure du petit contingent de St-Jacques, le fit renoncer à se mesurer avec les effectifs complets des Confédérés. Il se retira en Alsace, sans attaquer Bâle, qui dut ainsi son salut aux héros de St-Jacques. Et la France conclut avec les Confédérés, à Einsisheim, le 28 octobre 1444, une paix très honorable. Le dauphin, le futur roi Louis XI, traita les vaincus sur un pied de complète égalité : il avait reconnu la valeur des guerriers suisses et compris l'avantage qu'il trouverait à s'attacher un peuple possédant de tels soldats.